



08 juillet 2016

Piétin

Maladie bactérienne des onglons chez les ruminants qui provoque une inflammation purulente des onglons. Chez les moutons en particulier, la maladie s'accompagne de fortes douleurs aux onglons. On observe les signes caractéristiques suivants : l'animal boite et décharge le membre touché (l'animal s'agenouille pour manger).

1 Espèces touchées

Moutons, mais aussi les ruminants sauvages tels que les chamois et les bouquetins. Les chèvres et les bovins sont sensibles, mais développent plus rarement des symptômes cliniques de la maladie. On ne connaît pas la sensibilité des camélidés du Nouveau-Monde à la maladie.

2 Agent infectieux

La maladie est déclenchée principalement par *Dichelobacter nodosus* ; certains auteurs mentionnent également une interaction avec d'autres agents bactériens (par ex. *Fusobacterium necrophorum*). *Dichelobacter nodosus* (appelé auparavant *Bacteroides nodosus*) est un agent infectieux gram négatif, anaérobie strict, de la famille des *Cardiobacteriaceae*, doté de longs fimbrias. C'est un parasite obligatoire des onglons et il ne survit que quelques jours en-dehors de l'hôte. On distingue en principe deux formes d'infections dues à *D. nodosus*: une forme bénigne et une forme virulente.

3 Clinique / Pathologie

En fonction de la virulence de la souche de bactéries, les signes cliniques peuvent aller de la dermatite interdigitée bénigne à une atteinte de la paroi de l'onglon avec dissolution de la corne de l'onglon et un décollement de la corne de la paroi et de la sole. Pour les moutons atteints par la souche virulente, la maladie est très douloureuse et constitue ainsi un problème important du point de vue de la protection des animaux. Les animaux boitent et mangent de façon typiquement reconnaissable en étant agenouillés ou couchés. En raison de l'amaigrissement qui en résulte, de la baisse de la production laitière, de la diminution des performances d'allaitement des brebis et de la moins bonne prise de poids des agneaux, la maladie provoque également souvent des pertes économiques dues aux prix de vente plus bas et aux frais de traitement élevés.

4 Répartition géographique

Dans le monde entier. La maladie est également largement répandue dans toute la Suisse.

5 Epidémiologie

La gravité de la maladie dépend de la virulence de la souche de bactéries responsable de l'infection ainsi que d'autres facteurs prédisposants tels que la gestion de l'exploitation (densité de peuplement élevée) et les conditions environnementales et climatiques. *Dichelobacter nodosus* ne survit que peu de temps dans l'environnement (jusqu'à 2 semaines au maximum lorsqu'il fait chaud et humide, resp. lorsque le sol est mouillé). Les blessures de la peau interdigitée (espace interdigité; par ex. dues aux sols caillouteux, aux chaumes) et un manque de soins aux onglons peuvent avoir un effet

prédisposant. L'agent infectieux peut potentiellement aussi être transmis par des outils de soins aux onglons insuffisamment nettoyés, des parcours d'acheminement communs ou des véhicules de transport qui n'ont pas été nettoyés. On présume qu'il existe une transmission entre les moutons, les chèvres et d'autres espèces.

6 Diagnostic

Lors de la phase avancée de la forme virulente, un diagnostic clinique peut être posé sur la base des altérations caractéristiques de la corne des onglons et du comportement qui s'ensuit ainsi que de l'odeur putride douceâtre typique. Pour catégoriser le degré des lésions, on utilise fréquemment des systèmes de scoring (pour des onglons individuels, des animaux ou des troupeaux).

La croissance de *Dichelobacter nodosus* étant très lente, la culture de l'agent infectieux s'avère difficile. Il est possible d'effectuer une typisation en mesurant la résistance à la chaleur des protéases (caractéristiques pour les souches virulentes) par un test sur gel de gélatine ou un test de l'élastase. Pour diagnostiquer le piétin, on recourt ces derniers temps davantage aux techniques utilisant des tests PCR qui permettent non seulement d'identifier l'agent infectieux, mais également de constater de manière fiable sa virulence.

7 Diagnostics différentiels

Abcès des onglons, fourbure, panaris, ecthyma contagieux, boiterie due aux blessures provoquées par les chaumes, maladie de la langue bleue, fièvre aphteuse.

8 Immunoprophylaxie

Des vaccins commerciaux polyvalents sont disponibles sur le marché. Les vaccins fabriqués spécifiquement pour le troupeau sont plus efficaces et provoquent moins de réactions vaccinales.

9 Prélèvements

Prélèvement d'échantillons par écouvillonnage au moyen de coton-tige passé dans l'espace interdigité. Corne touchée, pied entier.

10 Mesures de lutte

En cas de piétin, le traitement individuel ne sert à rien, il faut impérativement traiter le troupeau (parage régulier des onglons, bains d'onglons, gestion du troupeau). Depuis le début des années nonante, la maladie est systématiquement combattue chez les moutons, en particulier dans le canton des Grisons. Des programmes d'assainissement ont également été effectués dans les cantons de Glaris, de St-Gall, d'Argovie, dans certaines parties du canton de Thurgovie et dans la Principauté du Liechtenstein. Tout le canton des Grisons a été considéré comme assaini en 2002. Mais depuis 2003, des récurrences se produisent régulièrement en raison de la réintroduction de la maladie dans des troupeaux déjà assainis. En 2014, le CN Hansjörg Hassler a déposé une motion parlementaire visant à coordonner la lutte contre le piétin des moutons sur le plan national.

11 Contrôle des viandes

Evaluation d'après les critères généraux (OHyg, annexe 7).